

et le Cirad qui ont mené un travail sur les indications géographiques dans les pays émergents et en particulier sur la production sud-africaine du thé rouge : la tisane Rooibos.

Les projets de recherche conçus sur le concept d'un partenariat égalitaire à toutes les étapes, depuis la conception jusqu'à la valorisation des résultats, assurent le même flux d'information entre tous les partenaires et un partage équitable de la valeur ajoutée. L'Afrique et l'Europe tirent parti de ces projets en un même temps. Le dialogue politique sur les STI entre l'Europe et l'Afrique, instauré par le deuxième sommet UE-Afrique (Lisbonne, 8 et 9 décembre 2007), a permis une prise de conscience sur la nécessité de solutions adaptées et locales pour le développement agricole et sur les bénéfices réciproques de la recherche en partenariat pour faire face aux défis communs que sont l'épuisement des ressources naturelles et le changement climatique. Ainsi le ministère français de l'Agriculture promeut l'agro-écologie en France sur des concepts initialement développés par la recherche agricole en Afrique. Ce dialogue politique sur les STI entre les deux continents permet de définir conjointement des priorités de recherche à intérêt partagé. Il a été à l'origine de la feuille de route pour une recherche en partenariat sur la SANAD et du lancement d'un programme de financement conjoint de recherche intitulé LEAP-Agri (<http://www.leap-agri.com>) (voir encadré).

## Conclusion

Une coopération plus large et plus intense est nécessaire pour renforcer les politiques et les pratiques en STI en Afrique et en Europe et pour relever ensemble les défis de la SANAD, qu'il s'agisse d'éliminer la faim et la malnutrition, d'offrir des régimes alimentaires plus équilibrés et garants d'une meilleure santé ou de produire les aliments de manière durable en protégeant l'environnement et la biodiversité.

La coopération en matière de STI pour la SANAD vise à rapprocher les communautés scientifiques des deux continents et à harmoniser les compétences, les capacités et les moyens. Elle doit se construire autour de projets co-construits, cofinancés, co-évalués et appropriés conjointement par les partenaires. Les résultats et bénéfices pour les deux continents seront alors aux rendez-vous des agendas du dialogue politique.

**TÉMOIGNAGE :** *le HLPD et le projet LEAP-Agri (Johan Viljoen IRD, ingénieur projet CAAST-Net Plus)*

Vu l'importance des STI pour le développement économique et social, le dialogue politique de haut niveau (HLPD) s'est imposé comme l'outil de la stratégie conjointe entre l'Afrique et l'Europe (JAES) pour le partenariat sur les sciences et l'innovation. Conscient du rôle prioritaire de la SANAD dans les processus de développement et devant la pénurie croissante d'aliments et les famines qui sévissent en Afrique, le HLPD a encouragé la mise en place d'un partenariat en recherche et innovation sur ce sujet et a proposé des actions à court, moyen et long termes pour en relever les défis. Dans sa conception ce partenariat est approprié et financé conjointement par les États africains et européens et correspond aux orientations de politique générale sur la SANAD en Afrique comme en Europe. Le HLPD,

aidé techniquement par le projet CAAST-NET plus, a mis au point une feuille de route connue sous le nom de « FNSSA roadmap » pour guider ce partenariat. Elle se décline en quatre priorités : (1) l'intensification durable de l'agriculture, (2) les systèmes agricoles et alimentaires pour la sécurité alimentaire, (3) le développement des marchés agricoles et du commerce des produits alimentaires, et (4) des thématiques transversales comme le renforcement des capacités.

C'est dans ce cadre que l'ERA-NET Cofund LEAP-Agri a été lancé en 2016. Ce projet a pour objectif de financer des projets de recherche innovants en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique et en Europe, en particulier par la promotion d'une agriculture et d'une aquaculture plus durables, une meilleure compréhension des relations entre alimentation et santé, une analyse de l'accès aux produits alimentaires en lien avec les circuits commerciaux. LEAP-Agri doit permettre d'établir un partenariat sur le long terme entre les deux continents pour répondre à plusieurs défis sociétaux, tout en s'inscrivant dans le cadre des objectifs du développement durable.

LEAP-Agri a publié un appel à projets doté d'un budget d'environ 27,5 millions d'euros en provenance des partenaires du consortium (agences nationales de financement) et de la CE. 24 partenaires de 18 pays membres de l'UE ou associés (Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Norvège, Pays Bas, Portugal, Turquie) et africains (Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Egypte, Ghana, Kenya, Sénégal, Ouganda), ainsi qu'un organisme international (CIHEAM), participent à cet appel. Le financement de chaque projet est accordé pour une durée maximale de trois ans. Seuls les projets transnationaux sont financés : ainsi chaque projet inclut au minimum quatre équipes provenant d'au moins quatre pays différents – deux pays africains et deux pays européens – participant à l'appel.

## Références

- CAAST-Net Plus (2014), *Africa-EU Research Collaboration on Food Security : A Critical Analysis of the Scope, Coordination and Uptake of Findings*.
- CAAST-Net Plus (2016), *Framework Conditions for Bi-regional Cooperation in the Field of Food and Nutrition security*.
- Eu High-Level Policy Dialogue on Science, Technology and Innovation (2016), *Roadmap towards a jointly funded EU-Africa Research & Innovation Partnership on Food and Nutrition Security and Sustainable Agriculture*.
- European Commission (EC). (2009b). *A Strategic European Framework for International Science and Technology Cooperation*. Brussels : EC Directorate General for Research, and Directorate General for International Cooperation.
- Forum for Agricultural Research in Africa (FARA). (2013). *Science Agenda for Agriculture in Africa (S3A) : A Report of an Expert Panel*. Accra : FARA.
- New Partnership for Africa's Development (NEPAD). (2014). *On the Wings of Innovation : Science, Technology and Innovation for Africa 2024 Strategy (STISA-2024)*. Pretoria : NEPAD.

Direction

Andrew Cherry, Gerard Ralphs  
James Haselip, Isabella E. Wagner



COOPÉRATION  
AFRIQUE-EUROPE  
EN MATIÈRE  
DE RECHERCHE  
ET INNOVATION

Défis mondiaux,  
réponses bi-régionales

# Coopération Afrique-Europe en matière de Recherche et Innovation

Défis mondiaux, réponses bi-régionales

Sous la direction de

**Andrew Cherry, Gerard Ralphs, James Haselip et Isabella E. Wagner**

*Coordination de la traduction française : Jean Albergel*

  
Éditions

éditions  
des archives  
contemporaines 

Copyright © 2018 Éditions des archives contemporaines / Institut de recherche pour le développement

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, quelque système de stockage et de récupération d'information) des pages publiées dans le présent ouvrage faite sans autorisation écrite de l'éditeur, est interdite.

Éditions des archives contemporaines  
41, rue Barrault  
75013 Paris (France)  
www.archivescontemporaines.com

Institut de recherche pour le développement (IRD)  
Le Sextant  
44, boulevard de Dunkerque  
CS 90009  
13572 Marseille cedex 02 (France)  
www.ird.fr

Copyright © 2018 Palgrave Macmillan pour la version anglaise

Adaptation en français du livre : Andrew Cherry, James Haselip, Gerard Ralphs, Isabella E. Wagner (dir.), *Africa-Europe Research and Innovation Cooperation : Global Challenges, Bi-regional Responses*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2018

CAAST-Net Plus est financé par le septième programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 311806

---

ISBN EAC : 9782813003041

ISBN IRD : 9782709926522

**Illustration de couverture :** © IRD – Elisabeth Deliry Antheaume

Avertissement : Les textes publiés dans ce volume n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Pour faciliter la lecture, la mise en pages a été harmonisée, mais la spécificité de chacun, dans le système des titres, le choix de transcriptions et des abréviations, l'emploi de majuscules, la présentation des références bibliographiques, etc. a été le plus souvent conservée.